

La téléassistance

La téléassistance est un service d'assistance et de secours à distance pour **personnes âgées, isolées, handicapées ou malade** qui souhaitent rester à leur domicile. Le dispositif permet d'alerter les services d'urgence en cas de besoin.

► Rompre l'isolement et favoriser le lien social

Notre centre d'assistance reçoit les appels 24h/24 et 7j/7. Nos différentes prestations vous garantissons une vigilance de tous les instants. Le matériel mis à disposition est sous garantie pendant toute la durée de l'abonnement.



N°d'agrément
Services à la personne
SAP 509209540

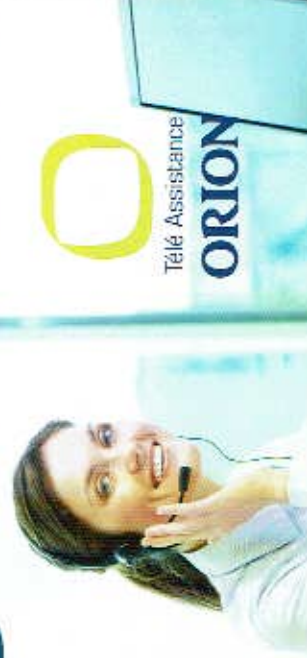
La téléassistance

Ils nous font confiance au quotidien

Notre référencement auprès des acteurs institutionnels, organismes sociaux ou professionnels de la santé, est pour vous l'assurance de notre savoir faire.

- Conseil départemental
- CLIC
- Mairie

☎ 02 23 18 43 98



Télé Assistance

ORION

177, boulevard de l'Yser - 76000 ROUEN

www.orion-teleassistance.fr

📘 suivez-nous sur facebook



Télé Assistance

ORION

NOS TECHNICIENS
Interviennent pour la pose
de votre téléassistance
dans le département 76



DANS VOTRE REGION !

25 ans d'expérience



19€
/mois

La TELEASSISTANCE

Votre sécurité
à portée de main



☎ 02 23 18 43 98

177, boulevard de l'Yser
76000 ROUEN

www.orion-teleassistance.fr
orion.teleassistance@orange.fr

J'ai besoin d'aide
j'appuie



Mise en relation avec
notre centre d'assistance



Appel de vos proches ou
de notre service d'intervention

Le saviez-vous ?

- **90%** des chutes accidentelles à domiciles ou à proximité immédiate concerne des personnes âgées de plus de 65 ans. La chute est à l'origine de 10 000 décès, certaines personnes décèderont suite à une trop grande immobilisation au sol.
- **40%** des personnes hospitalisées après une chute ne peuvent plus retourner vivre chez elles.

Simple à utiliser

Vous avez besoin d'aide

- 1** Vous appuyez
- 2** Nous vous écoutons
- 3** Vous êtes pris en charge

Nos solutions

Le système proposé par ORION Téléassistance est une vraie réponse et simple à utiliser.

Le transmetteur



Le médaillon



Le détecteur de chute



La boîte à clés



Possibilité d'installation d'une boîte à clés

Technologie 100% Française

Déduction fiscale

Vous pouvez bénéficier d'une déduction d'impôt de **50%** ou dans certains cas d'un crédit d'impôt.

Pour plus de renseignements :

www.servicealapersonne.gouv.fr

Les prises en charges possibles

Dans certains cas, le service de téléassistance peut-être pris en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.)

A.P.A. : Allocation personnalisée d'autonomie

Pour plus de renseignements,

contactez-nous au **02 23 18 43 98**

**SANS FRAIS
D'INSTALLATION**

**SANS ENGAGEMENT
DE DUREE**

**SANS FRAIS
DE DOSSIER**



La sécurité quand vous en avez le plus besoin !